



# DEMANDE DE PRÉINSCRIPTION ANNÉE SCOLAIRE 2021-2022

## ÉCOLE PRIMAIRE

Madame, Monsieur,

Vous souhaitez inscrire votre enfant à l'École Saint Joseph, soyez remerciés de votre confiance. Nous vous invitons à remplir le dossier ci-joint et à le faire parvenir à l'école ou à l'accueil de l'Institution **au plus tard le 30 novembre 2020, sous enveloppe** à l'attention du :

**Secrétariat de Madame BÉCOURT**

**Vous trouverez dans le dossier, ci-joint, qui est à remplir :**

- 1) La fiche n°1 de demande de préinscription, à remplir et à joindre aux documents demandés.
- 2) Les projets éducatifs.
- 3) Le règlement intérieur de l'école.
- 4) Les tarifs en cours à titre indicatif.

} Ces documents sont à garder à la maison.

**Joindre au dossier de demande, les pièces suivantes :**

- ♦ Une lettre de motivation décrivant la personnalité de l'enfant, le contexte familial et les modalités relatives à votre choix en faveur de l'École Saint-Joseph.
- ♦ 2 photos d'identité de l'élève (**dont une collée** sur la fiche n°1).
- ♦ 2 enveloppes libellées à vos nom et adresse, affranchies au tarif en vigueur.
- ♦ Un chèque de 35€ pour les frais de dossier, à l'ordre de l'Institution Saint-Joseph (cette somme reste acquise par l'établissement dans tous les cas).
- ♦ La photocopie du livret de famille, certifiée conforme par les parents.
- ♦ 1 photocopie des pages de vaccinations du carnet de santé de votre enfant.
- ♦ 1 certificat de baptême, si l'enfant est baptisé.
- ♦ Les photocopies des bilans de compétences de l'année 2019/2020 (même pour les classes de GS) si l'école de votre enfant n'en délivre pas, vous devez en faire la demande.
- ♦ Vous nous ferez parvenir **la photocopie** des bilans de compétences de l'année 2020/2021 pour toutes les classes (impératif sauf pour les PS) **au fur et à mesure** en précisant bien le nom et prénom de votre enfant ainsi que la classe demandée.

**Les dossiers incomplets ne seront pas examinés.**

Seront traités en priorité les dossiers des classes de **Petite Section** et du **Cours Préparatoire**. Les inscriptions des autres classes dépendent **d'éventuels départs**, nous vous tiendrons informés des places disponibles **après** la réinscription de nos élèves **courant avril**.

### **Déroulement de la candidature de votre enfant :**

Après étude de votre dossier par le Chef d'Établissement, 2 situations se présentent et vous recevrez soit :

- ♦ Une proposition de rendez vous avec le Chef d'Établissement, **en présence de votre enfant**.
- ♦ Un avis de mise sur liste d'attente. Dans ce cas, continuez de nous envoyer les photocopies des bilans de compétences de votre enfant en inscrivant bien la classe demandée et son nom. Nous reprendrons contact avec vous **seulement si une place se libérait**.
- ♦ Un avis de refus si le dossier n'est pas retenu.

Je vous remercie de la confiance que vous nous témoignez et vous assure de mon entier dévouement.

**Madame BÉCOURT**  
**Chef d'Établissement**

**Fiche N°1 : Demande de Préinscription pour l'année scolaire 2021/2022****Cadre réservé au secrétariat :** Dossier reçu le : .....

Rendez-vous le : ..... Décision : .....

**Classe demandée : CE1**  
**Pour l'année scolaire 2021/2022**

**Merci de compléter en majuscule**

Collez la photo  
récente  
de votre enfant  
ici

**I) VOTRE ENFANT :**

Nom : ..... Prénom : .....

Sexe : ..... Date de Naissance : ..... Lieu de Naissance : .....

Département et arr. : ..... Pays : ..... Nationalité : .....

Etablissement fréquenté en 2020/2021 : ..... Classe redoublée : .....

**II) RESPONSABLES DE L'ENFANT :**

Nom et Prénom du Père : .....

Nom et Prénom de la Mère : .....

Adresse des Parents : .....

Code Postal/Ville : ..... Tél Domicile : .....

N° Portable du Père : ..... N° Portable de la mère : .....

Adresse mail du père : ..... Adresse mail de la mère : .....

Profession du Père : ..... Profession de la Mère : .....

N° Tél professionnel du Père : ..... N° Tél professionnel du Mère : .....

Nom et adresse du 2<sup>ème</sup> parent si différent : .....**III) Composition de la famille :** Enfant vivant au foyer autre que le jeune demandant l'inscription

| Nom et prénom | Âge | Etablissement fréquenté en 2020/2021 | Privé/Public | Niveau de classe |
|---------------|-----|--------------------------------------|--------------|------------------|
|               |     |                                      |              |                  |
|               |     |                                      |              |                  |
|               |     |                                      |              |                  |
|               |     |                                      |              |                  |

Si vous faites plusieurs demandes de préinscription, merci d'indiquer le niveau de classe demandé pour les autres enfants en cochant la case **correspondante ci-dessous** :

|      |      |      |      |       |       |       |       |
|------|------|------|------|-------|-------|-------|-------|
| PS : | MS : | GS : | CP : | CE1 : | CE2 : | CM1 : | CM2 : |
|------|------|------|------|-------|-------|-------|-------|

Faute de place pour l'ensemble de la fratrie, acceptez-vous que l'école vous propose une inscription pour un seul de vos enfants : ☐ OUI ☐ NON

Accepteriez-vous une place en cours d'année ? ☐ OUI ☐ NON

**IV) Demandes à l'école Saint Joseph des années précédentes :**☐ : 1<sup>ère</sup> demande☐ : 3<sup>ème</sup> demande☐ : 2<sup>ème</sup> demande☐ : 4<sup>ème</sup> demande

Avez-vous présenté une demande d'inscription dans une autre école ? ☐ OUI ☐ NON

Si oui, merci d'indiquer le nom de l'école : .....





## PROJET ÉDUCATIF ÉCOLE SAINT-JOSEPH DON BOSCO

- ✚ L'Ecole Catholique Saint Joseph est un lieu où chaque membre de la communauté éducative : enfant, équipe éducative (enseignants et éducateurs), parents, est invité à vivre la totalité du projet de cette institution.
- ✚ Dans le respect du projet des frères du Sacré Cœur, l'école se propose d'accompagner chaque enfant dans son évolution personnelle sous le regard bienveillant de l'équipe éducative.
- ✚ L'Ecole Saint Joseph souhaite établir un partenariat de tous au service de l'enfant.
- ✚ Elle propose des temps d'échange entre les différents membres de la communauté.
- ✚ Il s'agit de faire grandir l'enfant, lui apprendre à vivre ensemble aujourd'hui et pour demain dans le Respect, la Confiance et la Tolérance.
- ✚ L'Ecole Saint Joseph a pour objectif la réussite individuelle de chaque élève. Elle s'oriente vers une différenciation pédagogique qui répond à la diversité des élèves qu'elle accueille et à la nécessité du travail en équipe. Cette pédagogie prend en compte le vécu, le cheminement, le rythme d'apprentissage, la vie en groupe et la parole de chaque enfant.
- ✚ L'école est un lieu d'enrichissement spirituel et biblique. La catéchèse biblique et symbolique est centrée sur la découverte et l'appropriation de la Parole de Dieu à travers les récits de la Bible. Elle permet un questionnement, un regard critique, elle apprend à regarder vers soi et vers les autres, pour découvrir l'image de Dieu.
- ✚ Ce projet d'éducation est ouvert à tous ceux qui acceptent les orientations évangéliques de l'établissement.

Virginie Bécourt  
Chef d'Etablissement

L'Equipe Educative



## Le Projet Éducatif Pastoral Salésien aujourd'hui

**Continuer aujourd'hui à se référer à Don Bosco, c'est consentir à regarder les jeunes à sa manière et pratiquer ensemble, avec tous les partenaires de la communauté éducative, une démarche s'inspirant de son intuition.**

### Un regard salésien sur les jeunes

#### Un regard de confiance

Éduquer à la suite de Don Bosco, c'est d'abord « croire » en ce jeune que nous rencontrons. « Je crois en toi, j'ai confiance en tes possibilités, je me fie à toi ... »

Aussi l'éducateur salésien saura-t-il consciemment souligner les réussites du jeune et, en cas d'échec, stimuler ses capacités à le dépasser. Faire confiance aux jeunes c'est aller à la découverte de leurs richesses en refusant les idées toutes faites à leur sujet.

#### Un regard d'espérance

« Le salésien ne gémait jamais sur son temps » aimait à dire Don Bosco. On ne peut aider les jeunes à bâtir des projets, si on ne leur présente que les côtés négatifs des choses. Pour progresser, le jeune a besoin de mémoriser des réussites.

Espérer avec le jeune c'est s'associer avec lui pour qu'aujourd'hui soit mieux qu'hier et demain mieux qu'aujourd'hui.



### Notre démarche éducative, pédagogique, pastorale

#### La religion

La proposition des valeurs évangéliques peut contribuer réellement à une vie sociale équilibrée. Ainsi il nous est possible et même indiqué de ne pas négliger ce qui peut constituer un élément de référence et de motivation dans le monde d'aujourd'hui en tenant compte du contexte interculturel, interreligieux.

#### L'affection

« Sans affection pas de confiance : sans confiance pas d'éducation » disait Don Bosco. L'éducateur manifeste au jeune une affection ajustée car il sait combien les jeunes qui ne reçoivent aucun signe en ce sens se sentent dévalorisés

### La communauté éducative salésienne

Il faut toute une équipe pour mettre en œuvre la pédagogie de Don Bosco dans toutes ses dimensions. En effet, personne ne peut suffire seul à réaliser cette tâche complexe et délicate : c'est pourquoi celle-ci est confiée à une communauté éducative.

Vivre et travailler dans une maison salésienne, c'est s'inscrire dans une œuvre où chacun a sa place : le jeune, sa famille, le chef d'établissement et son équipe de direction, les enseignants, les éducateurs, l'animateur en pastoral, le personnel administratif et de service, les administrateurs, le prêtre, la communauté religieuse et les bénévoles.

La communauté éducative est invitée à prendre conscience que la qualité des relations fait

### Un critère de qualité en quatre points

- dans un monde d'exclusion, besoin de se sentir accueilli (maison),
  - dans un monde interculturel et interreligieux, besoin de trouver le sens de sa vie (parcours),
  - dans un monde en mutation rapide, besoin de se former pour demain (école),
  - dans un monde d'individualisme, besoin de convivialité (cœur).
- En incluant ces dimensions dans le Projet éducatif pastoral de chaque maison, nous disons notre souhait de prendre en compte le jeune dans toutes ses dimensions et de le considérer comme une personne à part entière.

## François de Sales, l'apôtre de la douceur

Humilité, douceur et joie caractérisent l'esprit de Saint François de Sales qui a été choisi par Don Bosco comme « saint patron ». Dou l'emploi de l'adjectif « salésien » pour qualifier son œuvre, sa pédagogie et sa spiritualité.

Figure marquante de son époque, Saint François de Sales (1567-1622) sait allier de façon originale « la mission de louange et la mission de service », deux aspects incontournables de toute vie chrétienne.

Par ses traités spirituels renommés comme, par exemple : « L'Introduction à la Vie dévote » et le « Traité de l'Amour ».







# RÈGLEMENT INTERIEUR DE L'ÉCOLE SAINT-JOSEPH DON BOSCO

Le projet éducatif et pédagogique de l'école Saint-Joseph DON BOSCO ne peut se réaliser pleinement que dans une atmosphère de bonheur, de respect, de rigueur et de confiance. Vivre en société nécessite qu'ensemble, parents et éducateurs, nous posions des limites et des exigences. Être inscrit à l'école Saint-Joseph DON BOSCO, c'est accepter et respecter l'ensemble des règles de vie de notre communauté.

## FONCTIONNEMENT DE L'ÉTABLISSEMENT

### Entrée des parents dans l'établissement :

Pour rentrer dans l'école, vous devez et ce pour toute l'année scolaire, être muni d'un badge que nous vous fournissons et que vous devez porter visiblement.

Attention aucun adulte ne sera autorisé à entrer sans badge. Les nourrices doivent également porter ce badge.

En cas d'oubli, vous devrez aller à l'accueil demander un badge « visiteur ».

Les animaux sont interdits dans l'enceinte de l'établissement.

## Espaces Vélos/Trottinettes

Les élèves peuvent garer leur trottinette dans les espaces prévus à cet effet situé à gauche de l'entrée du 31 rue de Nanterre. Il est interdit de monter et de rouler sur sa trottinette ou son vélo dans l'enceinte de l'établissement.

## HORAIRES DES COURS

LUNDI/MARDI JEUDI/VENDREDI

de 8h30 à 11h45 et de 13h30 à 16h30

## HORAIRES DE L'ÉTUDE ET DE LA GARDERIE

de 16h30 à 18h

### • ENTRÉES ET SORTIES DES CLASSES MATERNELLES ET ÉLÉMENTAIRES :

À partir de 8 heures et jusqu'à 8h30 :

- PS : Accueil dans la classe
- MS : Accueil dans la classe
- GS et CP : Accueil dans la cour jardin (cour devant l'école) SANS LES PARENTS
- CE1, CE2, CM1 et CM2 : Accueil dans la grande cour
- En cas de retard, vous devez emmener vos enfants à l'accueil de l'institution au 1 rue du Bac.

Sans les frères et sœurs  
Merci

Les élèves montent en classe à 8h30

### A 11h45 :

Tous les élèves externes sortent au portail du 31 rue de Nanterre.

DE 13h15 à 13h30 : Entrée 31 rue de Nanterre pour tous les élèves.

Les externes des classes maternelles MS, GS et CP sont accueillis dans la cour jardin.  
Les externes des classes de CE1 au CM2 sont accueillis dans la grande cour.

**A 16h30 :** Par souci de sécurité et de visibilité, merci de ne pas faire goûter les enfants dans la cour de récréation.

Les élèves des classes Maternelles et de CP attendent dans la cour jardin.

Les élèves des classes du CE1 et CE2 sortent au portail du 31 rue de Nanterre.

Les élèves des classes du CM1 et CM2 sortent au 1 rue du Bac.

**Attention :** Fermeture du portail à 16h40.

Par mesure de sécurité, les parents ne pouvant venir récupérer leur enfant à la sortie des cours devront mentionner, par écrit à l'enseignante, le nom de la personne désignée et lui demander de se présenter à l'accueil pour retirer un badge visiteur.

### Après 16h40 :

Les enfants dont les parents sont en retard resteront à l'étude jusqu'à 17h55.

Les maternelles resteront à la garderie.

Ce service sera facturé. Voir le règlement de la garderie et l'étude.

### • RETARDS APRÈS 18h

Rappel du règlement financier : Tout retard au-delà de 15 minutes sera facturé une heure par enfant.

## DISCIPLINE DANS L'ÉTABLISSEMENT :

École, centre de loisirs et péri-éducatif

### • COMPORTEMENT

Tous les élèves doivent adopter un comportement respectueux et correct qui exclut toute violence, toute vulgarité, toute brutalité de geste et toute grossièreté de langage.

Le manque de respect envers les adultes et les autres élèves ne sera toléré en aucun cas.

### • ABSENCES et COMMUNICATIONS

- Toute absence imprévue doit être signalée le jour même avant 8h45 uniquement par mail, en précisant, si possible, la durée de l'absence:

[secretariat@ecole-stjo-asnieres.fr](mailto:secretariat@ecole-stjo-asnieres.fr)

Les absences pour vacances et week-end anticipés ou prolongés sur le temps scolaire ne sont pas autorisées car elles sont préjudiciables pour les enfants et pour le bon fonctionnement de la classe. Les enseignantes ne donneront pas le travail à rattraper.

- Les absences pour le centre de loisirs, l'étude et la garderie sont à signaler par mail uniquement à cette adresse : [etudegarderie@stjo-asnieres.fr](mailto:etudegarderie@stjo-asnieres.fr)

- Les changements de jours de cantine, étude, garderie et centre de loisirs sont à signaler à Mr ROUSSEAU par mail à : [compta@stjo-asnieres.fr](mailto:compta@stjo-asnieres.fr)

- Les enseignantes constituent dès le début de l'année des binômes dans chaque classe. En cas d'absence pour maladie, l'enfant présent sera chargé de transmettre le travail et les devoirs à l'enfant absent.





**En dehors de toute prise en charge médicale validée par un PAI TSL (orthophoniste, psychologue, psychomotricien...) et afin de ne pas déranger la classe, un enfant qui doit pour des raisons personnelles se rendre à un rendez-vous extérieur, ne peut pas revenir en classe en cours de matinée ou d'après-midi. Il devra alors s'absenter la matinée entière ou l'après-midi entier.**

- Au retour de votre enfant, il est impératif de remplir le coupon d'absence du cahier de liaison ou du cahier de correspondance.
- Un certificat médical est exigé **pour les cas de maladie contagieuse**.
- Les élèves ne sont pas autorisés à apporter des médicaments à l'école.

### Quelles sont les précautions à prendre avant de conduire son enfant à l'école?

Les parents d'élèves jouent un rôle essentiel. Il leur est demandé de prendre les précautions suivantes avant de conduire leurs enfants à l'école :

- Surveiller l'apparition de symptômes chez leurs enfants notamment par la prise de température avant le départ pour l'école,
- En cas de symptômes évocateurs de la Covid-19 ou de fièvre (38°C ou plus), l'enfant ne doit pas se rendre à l'école et les parents prennent avis auprès du médecin traitant qui décide des mesures à prendre,
- Ne pas conduire à l'école les élèves ayant été testés positivement au SARS-CoV2, ou dont un membre du foyer a été testé positivement, ou encore identifiés comme contacts à risque,
- Informer le chef d'établissement de l'absence de l'enfant en précisant la raison,
- Avoir une hygiène stricte des mains comprenant le lavage au départ et au retour à la maison.

Il est essentiel que les parents informent immédiatement l'école ou l'établissement scolaire si l'élève ou un autre membre du foyer est atteint de la Covid-19, ou encore s'ils ont été identifiés contacts à risque. Un défaut d'information rapide ne permettrait pas de repérer et interrompre les chaînes de transmission dans l'espace scolaire

### RETARDS LE MATIN

Même excusé, un retard est toujours un désordre...

Les enfants en retard arrivent à l'accueil au 1 rue du Bac et attendent l'éducateur qui viendra les chercher.

Mme BÉCOURT se réserve le droit de convoquer les parents dont les enfants arrivent en retard régulièrement.

### RENDEZ-VOUS

Le Chef d'Établissement reçoit les parents de l'école, uniquement sur rendez-vous. Les rendez-vous sont à prendre auprès de Mme Lila AOURIR CASTAN au 01.47.93.26.43 ou par mail : [secretariat@ecole@stjo-asnieres.fr](mailto:secretariat@ecole@stjo-asnieres.fr), nous privilégions cette formule. Les enseignantes vous reçoivent sur rendez-vous demandés par le biais du cahier de correspondance ou de liaison.

### CIRCULATION DANS L'ÉTABLISSEMENT

#### ÉLÈVES :

Les enfants qui circulent dans les couloirs (toilettes, récréation, ateliers, catéchèse, sortie...) le font dans le calme et le silence.

#### PARENTS :

Vous êtes autorisés à accompagner votre enfant dans sa classe de **Petite Section** et de **Moyenne Section de Maternelle**, pour autant il n'est pas permis d'entrer dans les autres classes ou de circuler dans l'établissement sans autorisation.

- Les élèves et les adultes doivent avoir le souci de garder leur école agréable. Par respect pour le personnel de ménage, chacun veillera à la propreté des classes, de la cour et des toilettes. Il y a des poubelles pour les papiers et autres déchets. Les inscriptions sur les murs ou sur le mobilier seront sanctionnées.

#### CANTINE :

La demi-pension et l'étude ne sont pas des droits. **L'élève qui ne respectera pas les règles de bonne conduite dans ces services, pourra s'en voir refuser l'accès.**

#### RÉCRÉATIONS

Pendant les récréations, tous les élèves doivent quitter les bâtiments et se rendre sur la cour. Aucun élève ne reste sans surveillance d'un adulte, dans une classe ou dans le hall.

**Sont interdits dans l'enceinte de l'établissement :**

Ballons de football, les cartes à collectionner, chewing-gum, sucettes, bonbons, boissons, cannettes, objets de valeur, les boucles d'oreilles pendantes, jeux électroniques, MP3, DS, téléphones portables, toutes les balles en plastiques durs, balles de tennis ou balles rebondissantes.

Pour la récréation **interclasses** de l'après-midi **seulement** les balles **en mousse** sont autorisées.

**Pas de billes pour les classes de PS, MS, GS et CP.**

Pour les classes de CE1, CE2, CM1 et CM2, seules les billes de taille classique sont autorisées, pas de calot, de bille formée...

**Tout nouveau jeu doit être soumis à l'agrément de l'enseignant de la classe et validé par le chef d'établissement.**

#### TENUE VESTIMENTAIRE

Une tenue propre et correcte est exigée. Maquillage et vernis à ongles sont interdits.

Tous les manteaux, blousons, lainages et accessoires... doivent être marqués au nom de l'enfant.

Les cheveux longs doivent être attachés.

La tenue de sport est exigée pour les cours d'Éducation Physique et Sportive.

**La perte des objets de valeur, type boucles d'oreilles, sont sous la responsabilité des parents. L'école n'est pas responsable des vêtements perdus.**

Attention : Tous les vêtements laissés dans la cour et non repris seront donnés à une œuvre caritative. Les vêtements perdus peuvent être retrouvés dans les grands tiroirs du hall.

V. BÉCOURT

Chef d'Établissement





# A TITRE INDICATIF

Ecole

## TARIFS ANNUELS 2020/2021

Les frais de scolarité sont fonction du revenu annuel du foyer, de la demi-pension et des activités.

| CATEGORIE                                                 | A                | B                   | C                   | D                  | E                 | F                 | G                |
|-----------------------------------------------------------|------------------|---------------------|---------------------|--------------------|-------------------|-------------------|------------------|
| <b>QUOTIENT FAMILIAL :</b><br>Voir calcul en Annexe 1     | Plus de 19 822 € | 15 538 € à 19 822 € | 12 598 € à 15 537 € | 9 535 € à 12 597 € | 7 273 € à 9 534 € | 4 956 € à 7 272 € | Moins de 4 956 € |
| <b>FRAIS ANNUELS :</b>                                    |                  |                     |                     |                    |                   |                   |                  |
| Contribution familiale                                    | 1 581 €          | 1 434 €             | 1 277 €             | 1 115 €            | 938 €             | 771 €             | 604 €            |
| Frais forfaitaires                                        | 61 €             | 61 €                | 61 €                | 61 €               | 61 €              | 61 €              | 61 €             |
| EPS motricité                                             | 70 €             | 70 €                | 70 €                | 70 €               | 70 €              | 70 €              | 70 €             |
| Avance voyage/activité (sauf P.S. 25€)                    | 190 €            | 190 €               | 190 €               | 190 €              | 190 €             | 190 €             | 190 €            |
| <b>Total</b>                                              | <b>1 902 €</b>   | <b>1 755 €</b>      | <b>1 598 €</b>      | <b>1 436 €</b>     | <b>1 259 €</b>    | <b>1 082 €</b>    | <b>925 €</b>     |
| <b>SOIT PAR TRIMESTRE :</b><br>3 trimestres sont facturés | <b>634.00 €</b>  | <b>585.00 €</b>     | <b>532.67 €</b>     | <b>478.67 €</b>    | <b>419.67 €</b>   | <b>364.00 €</b>   | <b>308.34 €</b>  |

Tout trimestre commencé est dû

Il est nécessaire d'ajouter les frais annuels suivants :

- APEL : cotisation facultative de 20 € par famille.
- Anglais : de la maternelle MS au CM2, 97 € par élève et par an.

|                     | Forfait 1 jour | Forfait 2 jours | Forfait 3 jours | Forfait 4 jours | Forfait 5 jours |
|---------------------|----------------|-----------------|-----------------|-----------------|-----------------|
| <b>Demi-pension</b> |                |                 |                 |                 |                 |
| Nb jours            | 36             | 70              | 103             | 139             | 172             |
| Tarifs annuels      | 230,40 €       | 448,00 €        | 659,20 €        | 889,60 €        | 1 100,80 €      |

Les ajustements des jours de cantine sont acceptés jusqu'au 22 septembre 2020. Au-delà, il ne sera plus possible de baisser le forfait pour le reste de l'année.

Régime alimentaire (P.A.I.) : au cas où votre enfant bénéficie d'un régime alimentaire particulier, il vous appartient de vous rapprocher du Chef d'Établissement afin d'établir un protocole.

|                       | 1 jour/ semaine | 2 jours/ semaine | 3 jours/ semaine | 4 jours/ semaine |
|-----------------------|-----------------|------------------|------------------|------------------|
| <b>Etude/garderie</b> |                 |                  |                  |                  |
| Tarifs annuels        | 290 €           | 390 €            | 450 €            | 510 €            |

|                         | Forfait Demi-journée | Forfait Journée |
|-------------------------|----------------------|-----------------|
| <b>Centre de Loisir</b> |                      |                 |
| Tarifs annuels          | 576 €                | 936 €           |

Le forfait étude garderie est modifiable en cours d'année par trimestre.

L'élève peut rester occasionnellement à l'étude garderie au tarif de 10,50 € par jour.

Tout retard d'un quart d'heure, entrainera la facturation de 10€50.

Pour tout changement concernant la facturation, merci d'en informer la comptabilité à l'adresse mail : [compta@stjo-asnieres.fr](mailto:compta@stjo-asnieres.fr)